

COLLÈGE HENRI CAHN
BRY-SUR-MARNE
SECTION INTERNATIONALE
Notice d'information - Rentrée 2023

Objectif de la section portugaise

Ce dispositif bilingue et biculturel accueille dans une même section des élèves français et étrangers. Il permet :

- aux élèves français de pratiquer une langue étrangère de manière approfondie
- de faciliter l'accueil et l'intégration d'élèves étrangers dans le système scolaire français
- de favoriser la transmission des patrimoines culturels des pays concernés.

L'enseignement spécifique dispensé dans les sections internationales prépare les élèves de collège à présenter l'option internationale du Diplôme nationale du Brevet et les élèves de lycée à présenter l'OIB, Option Internationale du Baccalauréat.

Projet pédagogique

La langue de la section est le portugais du Portugal.	Continuité de l'apprentissage de l'anglais en 6 ^e .
Professeurs Français et Portugais.	Échanges réguliers avec des partenaires portugais et brésiliens.
Six heures hebdomadaires d'enseignements spécifiques. Deux heures de renforcement en portugais.	Participation de personnalités extérieures aux activités culturelles et linguistiques.
Climat de classe apaisé.	Pédagogie de la bienveillance et de l'exigence.

ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES SUPPLÉMENTAIRES EN SECTION INTERNATIONALE

Quatre séances de **langue, culture et littérature** dans la langue de la section

Deux séances d'**histoire et géographie** dans la langue de la section.

Deux heures de renforcement en portugais.

Public

Tout élève entrant en 6^e. Il n'est pas indispensable de maîtriser ou avoir étudié la langue portugaise pour candidater, toutefois les élèves doivent :

- **Manifester un intérêt avéré** pour la langue et la culture lusophone.
- **Avoir des capacités d'apprentissages élevées**. En effet, l'enseignement en section internationale est exigeant et les élèves auront des enseignements supplémentaires spécifiques.
- **Adhérer au projet de l'établissement** facilitant les échanges entre langues, cultures et nationalités.

Modalités de recrutement

L'admission au collège Henri Cahn à Bry-sur-Marne repose sur l'étude du dossier de candidature et sur des tests écrits. Les élèves sont recrutés selon différents critères :

- **Critères pédagogiques** (livret scolaire, degré de maîtrise des apprentissages fondamentaux, résultats obtenus dans les langues vivantes étudiées, motivation pour le dispositif, capacité d'investissement dans le travail, avis des équipes pédagogiques de l'établissement d'origine et d'accueil).
- **Critères linguistiques** (test de langue).
- **Les élèves sans acquis linguistiques en portugais peuvent candidater.**

Procédure d'admission

1. **Téléchargez le dossier de candidature** en classe de 6^e sur le site du collège Henri CAHN : <http://collegehenricahn.blogspirit.com> ou retirez-en un exemplaire papier à l'accueil du collège à partir du **15 décembre 2022**
2. **Renseignez le dossier de candidature (p. 1 à 2) :**
 - Complétez de manière claire et lisible les pages 1 et 2 *uniquement*.
 - Expliquez vos motivations p.2.
3. **Transmettez le dossier** après avoir complété les pages 1 et 2 à l'école de votre enfant afin que **l'annexe 1** (page 3 du dossier de candidature) puisse être complétée par le professeur et la direction de l'école.
4. **Envoyez le dossier** complété par votre école, avec la copie du livret de CM1 et CM2 soit :
 - Par voie postale : cachet de la poste faisant foi,
 - En le déposant à l'accueil du collège : un bordereau vous sera délivré.

Date limite d'envoi ou de dépôt : le 17 Mars 2023 inclus au :

Collège Henri CAHN
26 Boulevard du Général Gallieni
94360 Bry-sur-Marne
ce.0941014S@ac-creteil.fr
<http://collegehenricahn.blogspirit.com>

Résultats et inscription

- La DSDEN prononce un avis définitif envoyé par courrier à **partir de Mi-juin 2023**. **Si l'avis est :**
 - Positif : vous devrez procéder à l'inscription de votre enfant aux dates et endroits qui seront précisés dans cet avis.
 - Négatif ; vous devrez vous rapprocher de votre école.

Réunion d'information

Une réunion d'information concernant les modalités d'inscription destinées aux candidats et aux familles aura lieu au **collège Henri CAHN – Bry-sur-Marne, jeudi 16 février 2023 à 18h00**.